



Syndicat national des inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs pédagogiques régionaux

## Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR

Je soussigné(e) IA-IPR **Marie MUSSET** dans l'académie de **Lyon** et adhérent du SNIA-IPR à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR. Je m'engage, en cas d'élection, à participer régulièrement aux réunions du BN et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres du Bureau National, en conformité avec le statut et le règlement intérieur du SNIA-IPR.

*Nota : Les réunions du BN ont lieu à Paris une dizaine de fois par an, les absences en académie sont couvertes par une autorisation d'absence à titre syndical.*

**Profession de foi de Marie Musset**

Membre suppléante de la CAPN, adhérente au SNIA-IPR depuis ma prise de fonction en qualité d'IA-IPR, j'ai participé à différents travaux du SNIA IPR : cela a confirmé mon vœu de m'engager plus avant dans le syndicat en soumettant ma candidature pour l'élection au Bureau National.

Le fonctionnement démocratique du SNIA/IPR affilié à l'UNSA depuis mai 2011 correspondant à ma vision d'un syndicat ouvert au dialogue et au service de ses adhérents. Je suis sensible à la qualité du travail collégial et à la notion de responsabilité partagée.

Je m'engage, si je suis investie de la confiance de mes collègues, à travailler à la reconnaissance d'un corps dont les caractéristiques, les fonctions et les missions me tiennent à cœur et que la progression indiciaire doit pouvoir accompagner.

Lyon, le 19 mai 2015

Signature électronique

Marie Musset

**ADRESSER CETTE FICHE** à Bernard LEHALLE, vice-président du SNIA-IPR:  
par courriel [bernard.lehalle@orange.fr](mailto:bernard.lehalle@orange.fr) avant le 22 mai, délai de rigueur